



**Réunion du Comité Syndical**

du mercredi 28 septembre 2005

**CS - 1.11**

**Marché de fourniture de réactifs  
pour l'UIOM de Bourogne  
du 01/01/06 au 31/12/2008**

**RAPPORT**  
Présenté par M. Emile GEHANT  
Président

Par délibération du 24 juin 2005, le Comité Syndical autorisait M. le Président à procéder par appel d'offres à une consultation pour le renouvellement du marché de fourniture de réactifs nécessaires au traitement des fumées de l'UIOM de Bourogne.

L'avis d'appel public à la concurrence a été lancé au Journal Officiel de l'Union Européenne et au BOAMP, le 27 juin 2005.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 16 septembre 2005, a retenu les entreprises suivantes :

- Lot 1 : urée : BEAUSEIGNEUR → 270,00 €HT/tonne
- Lot 2 : chaux vive : BEAUSEIGNEUR → 89,00 €HT/tonne
- Lot 3 : coke de lignite : ECO DEVELOPPEMENT → 745,00 €HT/tonne

Le Comité Syndical, à l'UNANIMITE :

- **AUTORISE** M. le Président à signer les marchés avec les entreprises BEAUSEIGNEUR et ECO DEVELOPPEMENT.

\*\*\*\*\*

**Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., ladite délibération ayant été affichée par extrait le 06 OCT. 2005, conformément au C.G.C.T.  
Dépôt en préfecture le 06 OCT. 2005.**

**POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Président du S.E.R.T.R.I.D.**

Emile GEHANT  
OCT. 2005